



SOMMAIRE

	Page
Point 27 de l'ordre du jour :	
Politique d' <i>apartheid</i> du Gouvernement sud-africain :	
a) Rapports du Comité spécial contre l' <i>apartheid</i> ;	
b) Rapport de la Conférence mondiale pour l'action contre l' <i>apartheid</i> ;	
c) Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre l' <i>apartheid</i> dans les sports;	
d) Rapport du Secrétaire général	1209

Président : M. Lazar MOJSOV (Yougoslavie).

POINT 27 DE L'ORDRE DU JOUR

Politique d'*apartheid* du Gouvernement sud-africain :

- a) Rapports du Comité spécial contre l'*apartheid*;
- b) Rapport de la Conférence mondiale pour l'action contre l'*apartheid*;
- c) Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre l'*apartheid* dans les sports;
- d) Rapport du Secrétaire général

1. M. RAO (Inde) [Rapporteur du Comité spécial contre l'*apartheid*] (*interprétation de l'anglais*) : J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel du Comité spécial [A/32/22], ainsi que trois rapports spéciaux [A/32/22/Add.1 à 3]. Ces documents sont présentés à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité conformément aux dispositions pertinentes de la résolution 2671 (XXV) du 8 décembre 1970.

2. Les trois rapports spéciaux sont : premièrement, celui sur la deuxième Conférence syndicale internationale contre l'*apartheid*, tenue à Genève les 10 et 11 juin 1977 [A/32/22/Add.1], que le Comité a adopté le 21 juin 1977; deuxièmement, celui sur l'Année internationale pour la lutte contre l'*apartheid* [A/32/22/Add.2], adopté le 28 octobre 1977; et troisièmement, celui sur les relations entre Israël et l'Afrique du Sud [A/32/22/Add.3], adopté le 28 octobre 1977.

3. Le rapport annuel du Comité spécial, qui a été adopté le 1^{er} novembre 1977, décrit ses activités au cours de l'année dernière, conformément à son mandat; on y trouve aussi un certain nombre de conclusions et de recommandations sur la façon d'intensifier une action internationale concertée et efficace contre l'*apartheid* à ce stade crucial de la longue lutte du peuple opprimé d'Afrique du Sud.

4. Au cours de l'année, certains événements importants se sont déroulés dans le cadre de la campagne internationale contre l'*apartheid*. L'un des plus importants d'entre eux a été la Conférence mondiale pour l'action contre l'*apartheid*,

organisée par le Comité spécial à Lagos, au Nigéria, du 22 au 26 août 1977, en collaboration avec l'Organisation de l'unité africaine [OUA] et le Gouvernement fédéral du Nigéria. La Conférence, qui a eu lieu conformément aux dispositions de la résolution 31/6 G de l'Assemblée générale, du 9 novembre 1976, a permis à un grand nombre de gouvernements et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales de démontrer que la communauté internationale s'est solennellement engagée à assurer l'élimination rapide de l'*apartheid* et d'exprimer l'appui sans équivoque qu'elle accorde au peuple opprimé d'Afrique du Sud dans sa lutte de libération.

5. L'appui de la communauté mondiale s'est manifesté lors de certains autres événements qui ont pris place l'an dernier, par exemple la semaine syndicale internationale de protestation contre l'*apartheid*, en janvier 1977, la Conférence internationale pour le soutien aux peuples du Zimbabwe et de la Namibie, tenue à Maputo en mai, la deuxième Conférence syndicale internationale contre l'*apartheid*, tenue à Genève en juin, la Conférence internationale contre l'*apartheid*, le racisme et le colonialisme en Afrique australe, tenue à Lisbonne en juin, et les mesures concrètes qu'ont prises un grand nombre de gouvernements et d'organisations en vue d'isoler le régime d'*apartheid* et d'appuyer le mouvement de libération nationale.

6. Un progrès marquant réalisé après l'adoption du rapport annuel par le Comité spécial a été l'adoption par le Conseil de sécurité, le 4 novembre 1977, de la résolution 418 (1977), dans laquelle le Conseil déclarait que "les politiques et les actes du Gouvernement sud-africain sont lourds de dangers pour la paix et la sécurité internationales". Aux termes de cette résolution, on imposait un embargo obligatoire sur toute fourniture de matériel militaire et de pièces détachées, et sur l'octroi de licences pour leur fabrication; on demandait également que soient revus tous les arrangements contractuels et toutes les licences. A une date antérieure, réagissant à la nouvelle vague de répression et de brutalité, y compris le décès en prison de Steven Biko, nettement dû aux tortures qu'il avait subies aux mains de la police, le Conseil de sécurité avait adopté à l'unanimité la résolution 417 (1977), dans laquelle il exigeait que le régime raciste mette un terme à l'*apartheid*, à la violence et à la répression, supprime le système d'"éducation bantoue" et abandonne la politique de création de bantoustans. Le Comité spécial suit de très près l'évolution de la situation et prendra toutes les mesures voulues, dans le cadre de son mandat, pour favoriser la mise en oeuvre de la résolution 418 (1977) du Conseil de sécurité et faire largement connaître toutes violations.

7. Le Comité spécial a noté avec satisfaction, dans son rapport annuel, qu'un certain nombre d'Etats avaient, l'année dernière, ratifié la Convention internationale sur

l'élimination et la répression du crime d'*apartheid* [résolution 3068 (XXVIII)] où y avaient adhéré et que la Commission des droits de l'homme avait pris les premières mesures voulues pour l'application de cette convention.

8. Conformément à la résolution 31/6 G de l'Assemblée générale, en date du 9 novembre 1976, le Comité spécial a envoyé auprès d'un certain nombre de gouvernements et d'organisations des missions aux fins de consultations en vue de promouvoir une campagne internationale concertée contre l'*apartheid*. Le Comité spécial a également continué à coopérer étroitement avec d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées des Nations Unies, le mouvement non aligné, l'OUA et d'autres organisations intergouvernementales, et les mouvements de libération sud-africains reconnus par l'OUA. Des représentants du Comité spécial ont participé à un certain nombre de conférences nationales et internationales s'occupant des problèmes de la discrimination raciale et de l'*apartheid*. Le Comité spécial estime que ces consultations nombreuses à différents niveaux sont des plus utiles.

9. Le Comité spécial juge essentiel qu'à ce stade crucial de la lutte de libération en Afrique du Sud, la communauté internationale renouvelle son engagement de fournir au peuple opprimé d'Afrique du Sud et à son mouvement de libération nationale tout l'appui et toute l'assistance nécessaires pour que l'*apartheid* soit éliminé, que tous les habitants du pays puissent exercer le droit inaliénable à l'autodétermination et que soit mise en place une société non raciale.

10. La lutte du peuple opprimé d'Afrique du Sud contribue de façon marquante aux efforts déployés par la communauté internationale en vue d'édifier un nouvel ordre mondial fondé sur les principes de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'issue triomphale de sa longue lutte héroïque annoncera une ère nouvelle pour les relations internationales en complétant l'émancipation du continent africain et en rapprochant la disparition totale du racisme et de la discrimination raciale dans le monde entier. Sa lutte est donc d'intérêt vital pour l'humanité tout entière.

11. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*): Je donne maintenant la parole au Président de la Conférence mondiale pour l'action contre l'*apartheid*. M. Garba, du Nigéria.

12. **M. GARBA** (Nigéria) [Président de la Conférence mondiale pour l'action contre l'*apartheid*] (*interprétation de l'anglais*): C'est un grand privilège pour moi que de revenir devant l'Assemblée pour participer au débat sur le point 27 de l'ordre du jour relatif à la politique d'*apartheid* pratiquée par le régime raciste d'Afrique du Sud. On se rappellera que c'est au cours de la dernière session de l'Assemblée générale que cette question a été examinée directement en séance plénière. Cette décision avait été dictée par les événements horribles qui étaient survenus l'année dernière en Afrique du Sud. Une année s'est écoulée depuis et la situation dans cette partie du continent africain est devenue de plus en plus grave et explosive. Les événements qui se sont déroulés en Afrique du Sud, et qui ont abouti à une situation de jour en jour plus violente, indiquent clairement à chacun de nous, même à ceux qui

n'en étaient pas encore convaincus dans le passé, l'urgence des mesures qu'il convient de prendre à l'échelle internationale contre les racistes d'Afrique du Sud. Le moment est tout à fait approprié pour rassembler toutes nos possibilités et tous nos efforts dans une campagne décisive visant à débarrasser l'humanité de ce grave problème qui nous rappelle constamment l'indignité et les conditions inhumaines auxquelles a été soumis l'homme noir pendant la plus grande partie de ce millénaire.

13. C'est dans cet esprit et pour réaliser cette nécessité urgente que les hommes et les femmes de toutes les parties du monde se sont réunis à Lagos, au Nigéria, au mois d'août de cette année pour se prononcer en toute conscience sur la question de l'*apartheid*. La Conférence mondiale pour l'action contre l'*apartheid* a rassemblé des personnes de races, de couleurs, de croyances et d'idéologies différentes, mais toutes unies dans une même cause: la lutte contre l'*apartheid*. La Conférence de Lagos s'est avérée être le plus large consensus jamais atteint dans l'histoire de l'humanité sur une question de ce genre. Elle a, sans aucun doute, sonné le glas de l'*apartheid*.

14. C'est pour moi un honneur et un privilège d'avoir présidé cette conférence historique. Pour mon pays, le Gouvernement et le peuple du Nigéria, le fait d'avoir accueilli la Conférence mondiale n'a été qu'une nouvelle manifestation de notre contribution modeste mais constante à la lutte contre l'*apartheid*. Nous espérons que l'esprit de Lagos aboutira à la liquidation finale de l'*apartheid*. Mais nous n'avons pas été encouragés dans le passé, car de tels événements s'enlisent rapidement. Ce n'est pas inhabituel. Presque inévitablement, la réaction de Prétoria est telle que l'on ne sait pas très bien si elle est due à la panique, à un mépris de l'opinion mondiale ou s'il s'agit là de la simple réaction d'un esprit malade.

15. Cela étant dit, je ne puis maintenant que faire part à l'Assemblée de mes réflexions sur la situation générale en Afrique du Sud. Il convient de faire un peu d'histoire. L'aberration mentale du régime d'*apartheid* s'est déjà manifestée lorsque, à la suite des massacres de Sharpeville, les débats du Conseil de sécurité conduisirent feu Dag Hammarskjöld à visiter l'Afrique du Sud en janvier 1961 pour demander que l'*apartheid* soit abandonné d'une façon pacifique, avant que le problème devienne encore plus grave. Au lieu de cela, le régime raciste organisa un référendum auquel seuls les Blancs avaient le droit de participer pour instituer ce qu'il appelait une république, et les mesures d'oppression contre la majorité noire s'intensifièrent.

16. Trois années plus tard, un groupe d'experts éminent sur l'Afrique du Sud, présidé par Mme Alva Myrdal, de la Suède, et dont lord Caradon était rapporteur, a suggéré une convention nationale des représentants véritables de tous les peuples d'Afrique du Sud réunis pour tracer une voie nouvelle pour le pays. Je cite son avertissement:

"Nous estimons que la réprobation grandissante de l'opinion mondiale et l'insistance de plus en plus grande avec laquelle elle demande une action positive devraient maintenant être orientées vers la réalisation de cet objectif; ... C'est la seule manière de sauver tout le

peuple sud-africain de la catastrophe et le monde d'une conflagration aux conséquences incalculables¹."

Il continuait :

"La violence et la contre-violence en Afrique du Sud ne sont d'ailleurs que l'aspect local d'un problème beaucoup plus vaste. Le conflit futur doit engager l'Afrique tout entière et, en fait, l'ensemble du monde. Aucun pays africain ne peut rester à l'écart. Qui plus est, un conflit racial déclenché en Afrique du Sud affectera nécessairement les relations raciales ailleurs dans le monde, et, par ses répercussions internationales, créera un danger mondial de première grandeur²."

17. La situation s'est rapidement détériorée. Depuis la Conférence de Lagos, nous avons vu le régime raciste adopter des mesures plus désespérées encore en Afrique du Sud. Après la Conférence de Lagos, le monde s'est réveillé à la nouvelle de l'assassinat de Steven Biko. Le tollé international qui s'éleva après ce meurtre perpétré de sang-froid a été suivi de mesures répressives, de bannissements, de détentions et de bâillonnement de la presse. L'histoire du régime raciste d'Afrique du Sud n'est qu'un défilé constant des manifestations répressives d'un pouvoir violent. Les démonstrations pacifiques contre l'*apartheid* qui ont été plusieurs fois tentées par la majorité noire se sont toujours heurtées à la force brutale et aux balles. Les massacres de mineurs africains durant la grève de 1946, le massacre de Sharpeville en 1960 et le massacre de Soweto en 1976, ne sont que les exemples d'une violence qui ne fait que s'intensifier. Les bannissements, les condamnations à vie, les pendaisons et les massacres de patriotes en détention, sont les réactions des racistes aux appels que la communauté mondiale leur lance en faveur d'un changement.

18. Ces faits sont connus de tous. Mais la question est de savoir combien de temps encore la communauté internationale le permettra. C'est pourquoi le chef de mon gouvernement a déclaré, à l'ouverture de la Conférence de Lagos :

"Nous ne devons plus nous contenter d'être révoltés — nous devons passer aux actes et intimider les ennemis de l'Afrique et de l'humanité; nous devons passer aux actes pour démanteler le système d'*apartheid* et l'extirper du continent africain³."

19. A cet égard, je dois dire que la Déclaration de Lagos pour l'action contre l'*apartheid*⁴ contient les dispositions nécessaires et appropriées pour assurer des mesures internationales réelles contre l'*apartheid*. Les pays qui, pour diverses raisons, estiment que seuls des moyens pacifiques permettront d'apporter un changement en Afrique du Sud, trouveront tous les éléments nécessaires dans la Déclaration de Lagos. Pour mon pays, des mesures en vue d'une

solution pacifique ne constituent qu'un seul élément de la lutte en Afrique du Sud. Pour les pays qui partagent un point de vue contraire, nous les prions instamment d'avoir recours à tous les moyens pacifiques prévus au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Des mesures mitigées pour résoudre une situation aussi grave pour l'humanité ne sont d'aucune utilité.

20. A ce stade, je me dois de parler des résultats des débats récents du Conseil de sécurité sur la question de l'Afrique du Sud. Mais, encore une fois, je voudrais me référer au rapport Myrdal au Conseil de sécurité. Le groupe d'experts rappelait que le Conseil de sécurité avait déjà reconnu, en 1963, "que la situation en Afrique du Sud trouble gravement la paix et la sécurité internationales", et signalait que la situation s'était aggravée au moment où le rapport avait été rédigé en 1964 du fait des mesures prises par le Gouvernement sud-africain. Il y était dit que si l'Afrique du Sud n'acceptait pas rapidement la proposition en faveur d'une convention nationale et la libération de tous les prisonniers politiques, le Conseil de sécurité "... n'aurait plus aucun moyen pacifique efficace d'aider à résoudre la situation si ce n'est d'appliquer les sanctions économiques"⁵.

21. Si la résolution 418 (1977) du Conseil de sécurité relative à l'embargo obligatoire sur les armements est la réponse du Conseil aux appels que lui adresse depuis 15 ans le peuple opprimé d'Afrique du Sud, je prétends qu'elle est notoirement insuffisante. Si la résolution 418 (1977) est l'indication de la volonté de certains membres permanents du Conseil de commencer maintenant à agir, ce n'est qu'une mesure fort limitée dans la bonne direction. Tout en reconnaissant cette tendance, je dois toutefois dire que ma délégation est fort déçue. Au cours des 15 dernières années, les racistes de Pretoria n'ont jamais pris de demi-mesures dans leur répression sauvage de la majorité, dans l'assassinat d'écoliers innocents, ou dans leur aventurisme armé et les actes d'agression qu'ils ont commis contre les Etats africains indépendants voisins, et dans leur volonté bien arrêtée de mettre au point des armes nucléaires. Comment peut-on dire que la résolution 418 (1977) reflète vraiment les mesures qui sont tellement nécessaires depuis si longtemps pour faire face à la dure réalité qui existe en Afrique du Sud ?

22. La situation en Afrique du Sud est nettement une menace à la paix et à la sécurité internationales. Que certains membres du Conseil de sécurité le nient est incompréhensible et constitue une contribution négative à l'autorité de l'Organisation des Nations Unies et à la lutte contre l'*apartheid*. De plus, cela permet de maintenir le *statu quo* de l'*apartheid* en Afrique du Sud, car le régime raciste peut aisément voir la résolution 418 (1977) telle qu'elle est et y déceler les éléments de dérobade qu'elle implique.

23. La situation en Afrique du Sud exige le démantèlement immédiat de l'*apartheid*. La situation en Afrique du Sud n'exige pas seulement qu'on mette fin à la vente et à la fourniture d'armes, de munitions et de pièces détachées aux racistes qui, en matière d'armements, ont presque atteint

¹ Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément à avril, mai et juin 1964*, document S/5658, annexe, par. 8.

² *Ibid.*, par. 31.

³ Voir *Rapport de la Conférence mondiale pour l'action contre l'apartheid* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.77.XIV.3), annexe IV, p. 11.

⁴ *Ibid.* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.77.XIV.2), chap. X.

⁵ Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément à avril, mai et juin 1964*, document S/5658, annexe, par. 121.

une auto-suffisance à 100 p. 100; il faut supprimer les licences existantes pour leur fabrication. Autrement, la résolution ne sera qu'une autre déclaration sur le papier. Nous nous souvenons de l'attitude de certains pays occidentaux en ce qui concerne la question des sanctions. En 1964, le Conseil de sécurité a créé un comité d'experts chargé d'examiner la question des sanctions. La France boycotta les discussions, et d'autres membres occidentaux du Conseil opposèrent une fin de non-recevoir sous prétexte que c'était quelque chose de peu réalisable. Lorsqu'en 1963 on demanda d'appliquer ce que l'on a appelé un embargo volontaire sur les armes — que les Etats-Unis ont accepté et que le parti travailliste a admis en 1964 —, la France, pour combler le vide, augmenta sa fourniture d'armes à l'Afrique du Sud.

24. A moins qu'on ne supprime ces licences, tout porte à croire qu'on ne pourra établir un véritable embargo sur les armements. Nous sommes tous conscients de la corrélation importante qui existe entre les prêts à l'Afrique du Sud et les investissements qui y sont faits, et son accumulation d'armements. Ces activités économiques, avec la participation active de certains intérêts occidentaux, ont également contribué, dans une très grande mesure, à l'industrie militaire et d'armement en Afrique du Sud. Le financement de cette machine militaire et de ce mécanisme vaste et brutal visant à maintenir l'*apartheid* et le fascisme en Afrique du Sud provient directement et indirectement des investisseurs étrangers et des sociétés transnationales.

25. Les vastes investissements dans l'exploitation d'une main-d'oeuvre presque réduite à l'esclavage ont permis au régime du *laager* de garder le pouvoir et lui ont donné la stabilité économique pour maintenir l'*apartheid*. Le moins que l'on puisse dire c'est que les investissements faits par certaines puissances occidentales dans l'*apartheid* — passant de 500 millions de dollars en 1960 à près de 10 milliards de dollars aujourd'hui, avec 55 p. 100, c'est-à-dire plus de 5 milliards, provenant du Royaume-Uni seulement, en dépit de toute l'agitation de la communauté internationale depuis que l'*apartheid* a été institutionnalisé — sont une indication très claire de l'appui donné à la politique et à la pratique de l'*apartheid*. Comment le Conseil de sécurité peut-il vraiment examiner une question et pas l'autre? Un ensemble de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud est nécessaire si nous voulons vraiment être sincères vis-à-vis de l'humanité et de notre conscience. Toute mesure positive dans la bonne direction doit inclure la cessation des prêts et des investissements à l'Afrique du Sud et le démantèlement progressif de ceux qui existent déjà. Nous devons également demander aux pays occidentaux pourquoi ils collaborent avec l'Afrique du Sud dans le domaine nucléaire alors qu'ils affirment qu'ils ne veulent pas voir les racistes mettre au point des armes nucléaires. Pourquoi continuent-ils de fournir du combustible nucléaire alors que l'Afrique du Sud refuse de devenir partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou à tout système efficace de garanties? Seule la combinaison de tout ce que je viens de dire peut constituer une action positive et pacifique contre l'Afrique du Sud. Tout ce qui serait en-deçà serait insuffisant.

26. Mon pays continuera d'encourager les mouvements de libération nationale en Afrique du Sud pour qu'ils intensifient leur lutte armée. Il continuera de leur donner son

appui dans la mesure de ses possibilités. Le Nigéria fera tout ce qui est en son pouvoir pour agir comme il l'estime approprié à l'égard des intérêts qui collaborent avec les racistes et contribuent à maintenir le *statu quo* en profitant de l'*apartheid*.

27. Nous sommes convaincus qu'à l'égard de l'*apartheid* il faut être aussi impitoyable que le sont les racistes qui oppriment nos frères et soeurs en Afrique du Sud. L'*apartheid* est aux yeux de l'humanité un système de néo-esclavage unique et répugnant. Il n'y a pas de parallèle dans l'histoire de l'homme. Certains amis des racistes ont essayé d'assimiler l'*apartheid* à la violation des droits de l'homme ou au niveau ridicule des droits civils dans d'autres pays indépendants. Je veux répéter ce que mon gouvernement a souligné à plusieurs reprises, à savoir que dans les pays où tous les citoyens sont égaux devant la loi et où leurs droits sont garantis par la constitution, des dirigeants ou des individus despotiques sont apparus qui ont mesuré des instruments de l'autorité. Cela ne peut ni ne doit être confondu avec la violation institutionnalisée des droits essentiels et de la vie humaine en recourant à des lois promulguées par une minorité raciale pour asservir la majorité. C'est ce qui se passe en Afrique du Sud. C'est la triste situation qui existe en Afrique du Sud de façon générale. Des despotes se hissent au pouvoir, mais le temps vient où ils disparaissent; toutefois, en Afrique du Sud, il s'agit d'un système qui se perpétue et qui doit être détruit.

28. Depuis l'institutionnalisation du racisme en Afrique du Sud, en 1948, on a demandé instamment à la communauté internationale de relever le défi et de détruire ce système. L'*apartheid* est le rejeton même du colonialisme; son précurseur a été la traite des esclaves à laquelle se sont livrés les mêmes pays qui ont permis de maintenir l'*apartheid*; car ce sont les puissances coloniales occidentales qui, par tradition, se sont opposées à tout mouvement tendant à faire des progrès dans cette question, plaçant leurs intérêts acquis au-dessus des valeurs humaines et ignorant l'Afrique parce que les Etats africains n'ont pas su donner à leurs liens économiques coloniaux une nouvelle direction et une nouvelle structure différente du modèle.

29. Enfin, un embargo obligatoire sur les armes serait, pour nous, sans signification à moins que l'on ne prenne un certain nombre de mesures. Premièrement, tous les contrats et toutes les licences en vigueur devraient être annulés. Selon les nouvelles qui nous sont parvenues, la France a annulé certains contrats en cours avec l'Afrique du Sud depuis que l'embargo a été imposé. Nous félicitons la France. Nous espérons toutefois, dans l'intérêt du peuple en lutte de l'Afrique du Sud ainsi que dans l'intérêt des relations entre la France et l'Afrique, que d'autres mesures seront prises en matière d'annulation de licences. Les mêmes remarques s'appliquent à tous les pays concernés. Deuxièmement, un comité de surveillance devrait être créé pour faire en sorte d'empêcher des livraisons grâce à des tierces parties et au marché noir. Troisièmement, le pétrole et les matériaux connexes sont des éléments clefs dans l'armement de l'Afrique du Sud. Je suis heureux de constater que le mois dernier, la Quatrième Commission de cette assemblée a recommandé que des sanctions soient prises dans le domaine pétrolier contre l'Afrique du Sud [voir A/32/342, par. 9] et que tous les pays appartenant à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, sans exception, ont voté en faveur de telles mesures.

30. Pendant des années, l'OUA a demandé, dans plusieurs de ses résolutions, que des sanctions pétrolières soient prises contre l'Afrique du Sud. Lors de la dernière session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA, tenue à Libreville en juillet, une mission de sept nations a été créée en vue de veiller à l'application des sanctions pétrolières, et nous sommes maintenant en relation avec les principaux pays producteurs de pétrole afin que ces sanctions deviennent une réalité. Un rapport récent du Comité du Commonwealth a aussi recommandé que les sanctions pétrolières touchant la Rhodésie soient étendues à l'Afrique australe tout entière. Une mesure en ce sens est essentielle.

31. Il y a 25 ans, en 1952, les Etats afro-asiatiques ont prévenu que si la situation en Afrique du Sud ne changeait pas, cela créerait finalement une menace à la paix internationale. Et ils ont supplié cette assemblée d'agir pour éviter cette menace. Pendant 25 ans, nous avons voté une quantité de résolutions ne cessant de demander au régime sud-africain de résoudre le problème par des moyens pacifiques autour de la table de conférence, par la conclusion d'une véritable convention nationale, par la consultation avec les représentants authentiques du peuple. Les Etats africains de l'OUA ont offert au régime sud-africain de l'aider à sortir de l'abîme dans lequel il était tombé. Au cours de toutes ces années, la grande majorité des Etats Membres ont imploré les puissances occidentales d'user de leur influence et des moyens considérables dont elles disposaient dans le but de parvenir à ce que soient instaurées en Afrique du Sud la liberté et l'égalité des hommes.

32. Le résultat, en Afrique du Sud, a été une répression encore plus brutale. Chaque fois que le régime raciste a prétendu qu'il était en faveur de la paix, les massacres de Noirs se sont accentués. Tout ce que nous avons obtenu de la part des principales puissances occidentales a été une collaboration plus étroite avec l'Afrique du Sud, collaboration qui s'est accompagnée ici de déclarations pieusement hypocrites. Leur politique s'est inspirée de la guerre froide, de la cupidité et du mépris pour l'homme noir.

33. Aujourd'hui, les problèmes de l'Afrique australe ont convergé et nous nous trouvons confrontés, à la suite des actes des puissances occidentales, à une crise de grande amplitude. C'est un défi à l'Afrique, à sa dignité et à son honneur comme, nous l'espérons, à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies.

34. L'Afrique n'a d'autre choix que d'appuyer massivement les mouvements de libération nationale et de combattre à leurs côtés, par tous les moyens dont elle dispose, pour la libération de la Namibie, du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud et pour l'émancipation de tout le continent africain.

35. Nous espérons que la Déclaration de Lagos et les résolutions récentes du Conseil de sécurité sont la reconnaissance, par les pays occidentaux, qu'ils doivent s'incliner devant l'inévitable. Mais je voudrais lancer un avertissement à l'Assemblée : il n'est plus temps de temporiser et de se contenter de débats interminables et de résolutions. La lutte finale et décisive a commencé.

36. Nous avons assisté avec patience aux entretiens en vue de parvenir à des solutions négociées au Zimbabwe et en Namibie. Mais nous ne saurions rester plus longtemps inactifs alors que les régimes racistes continuent à tirer profit de ces consultations pour consolider leur position et mettre en oeuvre fébrilement leurs plans diaboliques afin de diviser les peuples africains et de balkaniser la partie sud de l'Afrique. Nous estimons qu'une date limite rapprochée devrait être fixée pour l'aboutissement des négociations sur le Zimbabwe et la Namibie qui, s'ils ne peuvent pas être libérés en 1978, grâce à une solution négociée, devront l'être par d'autres moyens.

37. Le temps est venu d'un embargo total sur les armes destinées aux régimes racistes, embargo total portant sur tous les matériels stratégiques qui permettent d'assurer le bon fonctionnement de la machine de guerre de ces régimes, et comprenant également des sanctions économiques concrètes. Les puissances occidentales, qui ont alimenté la crise par toutes les attentions qu'elles ont manifestées dans le passé aux régimes racistes, doivent agir, même s'il est bien tard.

38. Au nom du Nigéria, j'aimerais lancer un appel à cette assemblée afin qu'elle s'engage de façon solennelle, au nom des Etats Membres, à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'émancipation totale de l'Afrique, dans l'esprit de la Déclaration de Lagos.

39. Il est grand temps que nous accueillions dans cette assemblée les représentants authentiques des peuples du Zimbabwe, de la Namibie et de l'Afrique du Sud, et qu'ils prennent place parmi nous.

40. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je demanderai maintenant au Rapporteur de la Conférence mondiale pour l'action contre l'*apartheid*, M. Mohamed Sahnoun, de l'Algérie, de présenter le rapport de cette conférence.

41. **M. SAHNOUN** (Algérie) [Rapporteur de la Conférence mondiale pour l'action contre l'*apartheid*] : Monsieur le Président, mon ministre des affaires étrangères a eu l'occasion au cours du débat général d'apporter sa contribution aux hommages et félicitations qui ont été adressés à votre endroit par tous les éminents orateurs qui ont parlé à cette tribune. Je voudrais simplement ajouter qu'en l'homme d'Etat que vous êtes, représentant d'un grand pays non aligné, nous savons en outre reconnaître un militant de la cause qu'au cours des prochains jours nous allons essayer de défendre dans le cadre du débat qui va s'instaurer sur la politique raciste et le système d'*apartheid* en Afrique du Sud.

42. Il m'est agréable aussi de dire à notre secrétaire général, M. Kurt Waldheim, combien nous avons apprécié sa présence à la Conférence de Lagos. Le remarquable discours⁶ qu'il y a prononcé a été un témoignage de solidarité que le peuple de l'Afrique du Sud aura enregistré avec la plus grande attention, car il symbolise d'une certaine manière la volonté de lutte de toute la communauté internationale pour l'élimination du racisme et de l'*apartheid*.

⁶ Pour un résumé de cette déclaration, voir *Rapport de la Conférence mondiale pour l'action contre l'apartheid* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.77.XIV.2), par. 8 à 20.

43. Il est utile de souligner la signification profonde de ce débat. Voilà en effet une discussion qui, jusqu'à une date récente, était surtout cantonnée au sein de la Commission spéciale, où l'on s'évertuait à répéter dans un ton et sur un style plus ou moins sincères des faits connus de tous et qui retraçaient l'histoire récente du peuple d'Afrique du Sud, sans qu'on eût vraiment l'impression d'aboutir à une véritable mobilisation de l'opinion internationale et à une action concrète et efficace. L'Assemblée générale se saisit directement de cette question au lendemain même d'une discussion et de décisions importantes qui ont eu pour cadre ce qu'on a convenu d'appeler l'exécutif de notre organisation, c'est-à-dire le Conseil de sécurité.

44. Si nous sommes arrivés à un résultat aussi remarquable et encourageant, c'est d'abord parce que la longue et difficile lutte des mouvements de libération d'Afrique du Sud se révèle de plus en plus comme un courant irrésistible exprimant les aspirations profondes des masses sud-africaines. Que ces mouvements soient spontanés ou qu'ils soient organisés et structurés, ils sont le fruit d'une expérience et d'une tradition de lutte politique qui a pris naissance au début de ce siècle. A travers Sharpeville et Soweto, le monde a eu un aperçu de l'héroïsme de ce peuple qui doit faire face à une des machines de guerre et de répression les plus sophistiquées et en même temps les plus inhumaines de notre histoire.

45. La signification de ce débat est aussi à rechercher dans l'aboutissement d'une action politique de longue haleine menée par les peuples et les gouvernements africains, en particulier depuis le début des années 60.

46. Est-il nécessaire de rappeler que la création même de l'OUA est essentiellement due à la volonté des Africains de mettre fin au colonialisme et au racisme sur leur continent? A tous ceux qui tablent sur la division de nos peuples, il serait judicieux de rappeler qu'avant 1963 il existait aussi des contradictions en Afrique, qui se reflétaient d'ailleurs dans de véritables regroupements antagonistes. Et pourtant, le cri de ralliement, la plate-forme commune, n'a été en mai 1963 rien d'autre qu'une prise de conscience de la nécessité d'oeuvrer, au delà des divergences sur les méthodes d'émancipation et de développement, pour la libération totale de notre continent et pour l'élimination du racisme et du colonialisme. Si aujourd'hui encore quelques notes discordantes viennent gêner le parachèvement de ce processus de libération, nous demeurons convaincus quant à nous que, dans des circonstances particulières, l'Afrique retrouve, comme en mai 1963, son unité. Pour leur action, le Comité de libération de l'OUA et d'autres organes de cette institution ont su soutenir la lutte des mouvements de libération de l'Afrique du Sud et aider à l'instauration aujourd'hui d'une discussion ouverte, avec la participation du mouvement de libération devant un aussi large forum, sur les voies et moyens de mettre fin rapidement au racisme et à l'*apartheid*.

47. La signification de ce débat est enfin à rechercher dans une vaste convergence d'actions multiples et généreuses que mènent toutes les forces de progrès dans le monde, tous les groupements et individus qui se sont donné pour idéal la lutte contre l'injustice en Afrique australe. C'est là un vaste mouvement, dont on peut en particulier retracer le parcours

depuis la réunion d'Oslo en avril 1973⁷ jusqu'à la récente et historique Conférence de Lagos en août 1977.

48. J'ai eu le privilège d'assumer la fonction de rapporteur de la Conférence mondiale de Lagos pour l'action contre l'*apartheid* et il m'incombe donc de dire aujourd'hui quel en est le message. C'est l'Assemblée générale qui, on s'en souvient, a recommandé la tenue de cette conférence en adoptant la résolution 31/6 G, le 9 novembre 1976, sur une proposition du Comité spécial contre l'*apartheid*, qui devait souligner dans le rapport annuel qu'il était utile d'entreprendre une étude détaillée sur la menace que constitue le programme de militarisation intensive développé par le régime de Pretoria, et, en particulier, les dimensions nucléaires de ce programme, qui, on en convenait tous, pouvaient aboutir aux pires catastrophes. C'était là une source d'inquiétude légitime qui devait, en outre, expliquer le succès de cette conférence, au moins par le nombre et la qualité des délégations venues de tous les continents de notre terre.

49. Ce rassemblement historique est le fruit d'une étroite coopération du Comité spécial des Nations Unies contre l'*apartheid*, sous la présidence de l'ambassadeur Harriman — dont il faut souligner le rôle dynamique —, de l'OUA, des mouvements de libération de l'Afrique du Sud et du Gouvernement fédéral du Nigéria, auquel je me dois — me faisant ainsi, je le sais, l'interprète de ceux qui y assistaient — de rendre un hommage tout à fait spécial, non seulement pour l'hospitalité et le *leadership* dont il a fait preuve, mais aussi pour les conditions qu'il a su créer afin de susciter une magnifique adhésion, un soutien et un écho incomparables au sein des masses nigérianes. C'est peut-être là un thème de réflexion dont cette assemblée devrait se souvenir, car je ne soulignerai jamais assez l'importance du symbole que constitue pour nous le podium de Lagos. On ressentait derrière ce peuple de Lagos celui de tout le Nigéria, le plus nombreux d'Afrique : 80 millions d'hommes que nous prenions ainsi à témoin au cours de cette conférence où l'on était censé faire le procès du système d'*apartheid*.

50. Ces 80 millions de Nigériens se souviendront que leur chef d'Etat, le lieutenant général Olusegun Obasanjo, chef du Gouvernement militaire fédéral de l'Etat du Nigéria, s'adressant à la Conférence, devait faire une déclaration solennelle qui était en même temps un avertissement. Il annonçait que le Nigéria était prêt à mobiliser toutes ses ressources pour mettre fin aux régimes racistes d'Afrique australe. Le lieutenant général Obasanjo mettait en outre en demeure tous les gouvernements, institutions et organisations qui sont complices d'un système qui maintient nos frères et nos soeurs d'Afrique australe dans l'oppression de changer de politique. Il a dit :

« Nous ne pouvons continuer à coopérer avec ceux qui profitent de nous tout en tirant d'énormes bénéfices de la sueur et du sang de nos frères asservis. Il est de notre devoir de réexaminer les rapports que nous entretenons avec eux et de prendre les mesures qui s'imposent.

« A cet égard, nous sommes en train de réunir des renseignements sur tous les gouvernements qui se disent

⁷ Conférence internationale d'experts pour le soutien des victimes du colonialisme et de l'*apartheid* en Afrique australe, tenue à Oslo du 9 au 14 avril 1973.

les amis de l'Afrique mais se laissent utiliser comme entremetteurs pour "blanchir" les fournitures d'armes à l'Afrique du Sud, et ce pour des profits économiques limités. Nous surveillons de plus en plus toutes les entreprises qui ont besoin de nos matières premières et de nos marchés, mais continuent à aider nos ennemis. Le moment est venu pour ces entreprises de choisir entre nous et nos ennemis et d'accepter les conséquences de leur choix. Nous avons là une plaie purulente sur laquelle ces mouches se sont abattues et se gorgent aux yeux du monde. Personne ne devra se plaindre lorsque nous les détruirons⁸."

51. Le Président de la République de Zambie, M. Kenneth Kaunda, devait lui aussi tracer les grandes lignes d'un programme d'action. Les points de ce programme d'action, qui ont été repris par de nombreux orateurs à Lagos, doivent être aujourd'hui rappelés, car nous considérons qu'ils constituent l'ossature de toute action qui se voudrait réellement efficace; ils sont : premièrement, la reconnaissance de la légitimité de la lutte armée; deuxièmement, une assistance matérielle accrue au peuple sud-africain et à son mouvement de libération nationale; troisièmement, l'aide aux réfugiés sud-africains et, en particulier, aux différents programmes de formation les concernant; quatrièmement, l'isolement total du régime d'*apartheid* à travers son exclusion de tous les organismes politiques, économiques, culturels et diplomatiques; cinquièmement, un embargo total sur les armes en invoquant explicitement le Chapitre VII de la Charte; sixièmement, l'application de sanctions économiques avec embargo total sur les livraisons de pétrole à l'Afrique du Sud; septièmement, l'interdiction de tout contact avec les bantoustans et de toute reconnaissance de ceux-ci; huitièmement, un avertissement solennel au régime de Pretoria qu'en cas d'attaque contre les pays africains voisins, la communauté internationale prendra les mesures nécessaires contre ce régime; enfin, neuvièmement, la cessation de tout lien dans le domaine du sport avec le régime d'*apartheid*.

52. La Conférence devait aussi entendre le Premier Ministre de la Norvège, M. Odvar Nordli, qui appelait d'une façon émouvante un engagement plus solidaire de la communauté internationale aux côtés des peuples africains, et se disait prêt à appliquer l'embargo sur les armes, à arrêter les investissements en Afrique du Sud, à arrêter les crédits d'exportation, tout en apportant un soutien actif aux mouvements de libération d'Afrique australe et aux pays africains voisins des régimes minoritaires et racistes.

53. Il est clair, que sous l'inspiration de contributions aussi éminentes, la Conférence a su dégager un cheminement et une stratégie valables, soucieux que nous étions tous de réunir l'unanimité contre l'Afrique du Sud. Sous la présidence du général de brigade Joseph N. Garba, commissaire aux affaires extérieures du Nigéria, le Bureau de la Conférence devait rédiger, après de longues séances de discussions et de consultations, la Déclaration de Lagos pour l'action contre l'*apartheid*. Cette déclaration, adoptée ensuite par la Conférence, devait susciter quelques réserves. Il n'en demeure pas moins que, malgré les limites imposées

par le réalisme politique et le souci de l'efficacité, cette déclaration constitue un serment par lequel la communauté internationale, prenant à témoin directement le peuple du Nigéria qui était à l'écoute, s'engageait définitivement sur le chemin de l'action. La Conférence de Lagos est donc bien l'aboutissement d'un long processus de mobilisation de toutes les forces qui, réagissant à la politique inhumaine de l'*apartheid*, se recherchent et s'unissent pour une action plus vigoureuse et plus radicale.

54. Les racistes d'Afrique du Sud, qui voient pourtant l'unanimité se faire contre eux, ne semblent toujours rien comprendre à l'histoire. La fin du colonialisme portugais en avril 1974 a changé fondamentalement la situation en Afrique australe. L'indépendance du Mozambique et de l'Angola a donné une vigueur nouvelle à la lutte de libération dans les territoires qui subissent encore le joug du racisme et du colonialisme. Au Zimbabwe et en Namibie, la lutte s'accroît. Le régime Smith reconnaît que son administration ne s'exerce plus dans les zones d'opérations. Sa politique des "villages protégés" et des exécutions sommaires est interprétée par lui-même comme une dégradation sensible de la situation. C'est alors qu'avec l'aide de l'Afrique du Sud, il s'attaque au Mozambique, au Botswana et à la Zambie; mais c'est autant de fuites en avant, autant d'aventures que ne peut expliquer que le désarroi d'un régime aux abois. Quelle que soit l'aide que le régime de Pretoria voudra apporter à Smith, elle n'empêchera pas ce régime d'être définitivement balayé, à très court terme. En Namibie, malgré la militarisation de vastes régions frontalières, malgré l'institution de *no man's lands*, malgré les bases militaires équipées d'un matériel de guerre électronique avancé, malgré la torture, malgré les attaques à l'intérieur même de l'Angola et de la Zambie, la lutte de la South West Africa People's Organization continue et se développe. Peut-être les initiatives de certains pays amèneront-elles, ici et là, une accélération du processus de libération, dans la mesure où la vigilance et la bonne foi des Africains ne seront pas trompées; mais, de toute manière, la victoire est certaine, avec ou sans les bons offices.

55. Mais le régime de Pretoria ne semble pas prêt, ni aujourd'hui ni demain, à saisir le sens de cette révolution en Afrique australe. Bien au contraire, le régime fourbit ouvertement ses armes. La machine de guerre et de répression est présentée maintenant à grand renfort de publicité par les médias du régime raciste afin de rassurer la population minoritaire blanche et d'exercer un certain chantage sur les populations africaines. Selon les derniers chiffres, les forces armées sud-africaines comprendraient plus de 220 000 hommes, auxquels il faut ajouter certaines forces de police, y compris des unités de femmes armées selon le modèle israélien. On a encouragé les bantoustans à organiser leurs prétendues propres forces de défense, mais, en avril 1977, Botha, le Ministre de la défense, a souligné qu'il ne fallait tout de même pas que ces forces de défense soient trop importantes, car cela présentait en effet un certain danger. Le budget militaire, quant à lui, a augmenté à un rythme incroyable : de 948 millions de rand en 1975, il est passé à 1 711 millions pour l'exercice budgétaire 1977-1978. Le budget militaire est de loin le chapitre le plus important du budget sud-africain, constituant environ 20 p. 100 des dépenses de l'Etat. Les méthodes de mobilisation, de formation, d'endoctrinement, sont telles qu'une véritable psychose de guerre s'est installée au sein de

⁸ Voir *Rapport de la Conférence mondiale pour l'action contre l'apartheid* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.77.XIV.3), annexe IV, p. 12. Cité en anglais par l'orateur.

la population blanche, surtout quand on songe aux proportions démographiques : 4 millions de Blancs se rendant compte chaque jour que 25 millions d'Africains les entourent et attendent que justice soit faite.

56. Cette psychose de guerre est une dimension essentielle de la philosophie et de la démarche racistes. La seule réponse que le régime raciste ait voulu faire aux exigences de la communauté internationale et du développement de la lutte de libération en Afrique australe a donc été une accentuation de la répression. Tous les moyens d'une opposition plus ou moins légale, à travers laquelle pouvait s'exprimer timidement une partie de la majorité opprimée, ont été pratiquement abolis. Les organisations du "Black consciousness", des dirigeants syndicalistes et religieux, le Christian Institute et plusieurs journaux doivent arrêter leurs activités. Les détentions succèdent aux détentions. Steven Biko est assassiné, après bien d'autres. Il y a quelques jours, Pretoria annonçait l'arrestation de plus de 600 enfants. Comment donc peut-on faire entendre raison à un régime aussi inhumain, et n'est-ce pas là qu'un aperçu tragique de ce que sera le grand cauchemar pour les populations sud-africaines quand la répression aura atteint son paroxysme, car, par-delà la psychose de guerre et le mépris des appels de la communauté internationale, le régime, renforcé qu'il est sur le plan militaire, s'installe délibérément et souverainement, comme le geôlier d'un vaste camp de concentration, dans une véritable dialectique de la violence ? Et c'est là où l'on doit mesurer toute la responsabilité de ceux qui ont permis à ce Frankenstein, à ce fascisme qui a nom *apartheid*, de s'équiper, de se renforcer militairement et économiquement, et de finir par défier le reste de l'humanité.

57. Ceux qui ont aidé le régime de Pretoria à s'armer porteront devant l'histoire le nom de complices. La machine de guerre sud-africaine est essentiellement composée d'équipements en provenance d'Europe occidentale, du Japon, d'Israël et d'Amérique du Nord. Jusqu'à maintenant, le transfert de licences, de la technologie militaire et du *know-how* continue de se pratiquer et permet une production locale considérable d'équipements militaires.

Des organismes sud-africains de sous-traitance sont liés à des sociétés multinationales d'origine occidentale qui, par l'intermédiaire de leurs filiales, offrent à la production militaire locale sud-africaine toute possibilité de se développer, de s'améliorer, et d'être tout à fait à jour par rapport à la technologie militaire la plus avancée.

58. C'est avec des transporteurs qui ont nom Transall et des hélicoptères Super-frelon que les troupes sud-africaines sont amenées aujourd'hui aux frontières des pays africains indépendants qu'elles menacent. Ce sont essentiellement des avions du type Mirage qui violent l'espace aérien des pays africains et, enfin, ce sont des sous-marins et des bateaux de guerre fabriqués en Europe occidentale, et en particulier en France, qui croisent au large des côtes du Mozambique, de l'Angola et de la République-Unie de Tanzanie. C'est là où l'on mesure le ridicule de ceux qui proclamaient que cet arsenal qu'ils mettaient à la disposition des fascistes d'Afrique du Sud était destiné à je ne sais quel autre but.

59. Si, donc, l'Afrique du Sud s'obstine à s'enfermer dans sa dialectique de la violence, c'est un peu parce qu'on l'y a aidée. Toute hésitation de notre part, aujourd'hui, toute action velléitaire ne peut être pour le moins interprétée que comme un signe de faiblesse, comme une incapacité d'agir. Les massacres succéderont aux massacres. Les tentatives de raisonner un fascisme déjà exacerbé ne peuvent que l'inciter à l'expansionnisme. C'est pour cela que nous estimons que seule la thérapie de choc est valable dans ce cas précis. Il faut qu'à travers des sanctions efficaces, les tenants du régime raciste puissent être amenés à comprendre que leur politique les mène directement à la catastrophe. Il faut donc prendre en considération et retenir les propositions judicieuses qui ont été faites à la Conférence de Lagos par le chef du Gouvernement fédéral du Nigéria, par le Président de la Zambie, par le Premier Ministre de la Norvège et, enfin, celles contenues dans la Déclaration historique de Lagos pour l'action contre l'*apartheid*.

La séance est levée à 13 h 10.